

Déclaration Statement

Pour publication immédiate

Also available in English

LA VIE N'ATTENDRA PAS : Déclaration à l'appui de la Journée nationale d'action contre les surdoses

TORONTO, 21 février 2017 – En cette première Journée nationale d'action contre les surdoses, le Réseau juridique canadien VIH/sida est solidaire de la Canadian Association of People who Use Drugs (CAPUD) et d'autres groupes de personnes qui consomment des drogues, des travailleurs des premières lignes en réduction des méfaits et d'autres alliés. Nous demandons des actions de la part de tous les paliers de gouvernement pour mettre fin à la crise actuelle de décès par surdose et de méfaits connexes.

Depuis près de 25 ans, le Réseau juridique promeut la réduction des méfaits ainsi qu'une vaste et profonde réforme des politiques sur les drogues pour abolir le modèle défaillant et coûteux de la prohibition des drogues, qui a créé tant de dommages et a brisé d'innombrables vies en catalysant la propagation du VIH et de l'hépatite C, en contribuant à l'incarcération excessive et en créant les conditions propices à l'épidémie actuelle de décès par surdose. En contrepartie, nous avons besoin de politiques sur les drogues qui soient éclairées par les données probantes, par des objectifs de santé publique, et surtout, par un engagement au respect, à la protection et à la réalisation des droits humains des personnes qui consomment des drogues.

En particulier, le Réseau juridique ajoute sa voix à l'appel voulant que le **gouvernement fédéral** adopte les mesures suivantes afin de réduire les méfaits associés aux drogues et aux politiques malavisées en la matière :

- 1. Faciliter l'accès rapide à des services salvateurs de consommation plus sécuritaire. Approuver sans tarder toutes les demandes en attente pour des services de consommation plus sécuritaire. Amender le Projet de loi C-37 de manière à créer des voies plus simples et plus rapides vers l'exemption de responsabilité criminelle pour les clients et les responsables de tels services notamment en accordant des pouvoirs additionnels aux autorités locales et provinciales de la santé pour octroyer de telles exemptions, selon les besoins locaux. Fournir des fonds d'urgence pour démarrer de tels services là où ils sont requis.
- 2. Améliorer l'accès à des substances plus sécuritaires, y compris pour les traitements. Collaborer avec des personnes qui consomment des drogues, des travailleurs des premières lignes et d'autres intervenants à réduire les risques de méfaits associés aux substances dont la composition est inconnue. Cela doit inclure l'abolition de tous les obstacles et l'expansion de l'accès à des options de traitement fondées sur des données probantes pour la dépendance aux opioïdes y compris le traitement aux opioïdes par injection (c.-à-d., héroïne et hydromorphone sur ordonnance).

- 3. Mettre en œuvre une approche complète de réduction des méfaits dans les prisons fédérales. Mettre en œuvre sans tarder des programmes de seringues en prison, en consultation avec des personnes incarcérées, des fournisseurs de services clés et des militants. Améliorer l'accès au traitement de substitution aux opioïdes (TSO) en prison. Assurer la continuation du traitement de substitution aux opioïdes de même que l'accès à la naloxone après la libération, lorsque le risque de surdose est accru.
- 4. Renforcer la stratégie du Canada en matière de drogue, y compris les réponses communautaires. Conformément à l'engagement récemment énoncé de rétablir la réduction des méfaits dans ce que l'on a renommé la « Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances », il faut accroître considérablement le financement destiné au soutien et à l'expansion des services et initiatives de réduction des méfaits. Cela devrait inclure des fonds explicitement réservés au développement d'organismes de personnes qui consomment des drogues et de groupes de plaidoyer, qui sont les experts de la réponse aux besoins de santé de leurs pairs.
- 5. Mettre fin à la « guerre aux drogues » et à la criminalisation des personnes qui consomment des drogues. Déposer immédiatement au Parlement une législation afin de décriminaliser la possession pour usage personnel de toutes les substances réglementées, à l'instar d'autres pays qui l'ont fait et où les résultats ont été très positifs. Procéder éventuellement à la légalisation et à la réglementation des drogues afin de mieux protéger la santé individuelle et publique.

Les gouvernements provinciaux et municipaux doivent agir, notamment en abolissant les obstacles réglementaires et financiers à l'accès aux traitements (p. ex., la réglementation punitive et invasive du traitement de substitution aux opioïdes) et en mettant en œuvre des programmes complets de réduction des méfaits dans les prisons provinciales. Des services clés de réduction des méfaits comme les services de consommation plus sécuritaire, le TSO, la naloxone et les programmes de seringues devraient également être financés.

Des milliers de personnes sont décédées des suites d'une surdose en 2016. La « guerre aux drogues » est de plus en plus meurtrière. Les responsables des politiques manquent à leur devoir en perpétuant les échecs néfastes de la prohibition et en ignorant les nouvelles approches éclairées par des données probantes, y compris l'expérience et l'expertise des personnes qui consomment des drogues.

Aujourd'hui, les personnes qui consomment des drogues – des gens ordinaires et divers, mais stigmatisés, vilipendés, criminalisés et confrontés à d'énormes pertes – se rassembleront pour la première fois aux quatre coins du Canada pour demander les changements nécessaires à bâtir une société plus saine et plus juste. Écoutez leurs voix et les solutions audacieuses qu'elles proposent. Écoutez, puis agissez.

-30 -

Pour de plus amples renseignements :

Lauryn Kronick Agente des communications et du rayonnement Réseau juridique canadien VIH/sida Tél. : +1 416 595-1666 (poste 236)

Courriel: lkronick@aidslaw.ca